

Rencontre du CA de l'Ircantec le 20 octobre 2005

par les représentants de la CPH (Vignier, Rossinelli, Pelloux , PF) de la CMH (Thuillier et un collègue du SPS) et de l'INPH(Dassier) . Bocca demandeur comme nous de cette rencontre qui avait été organisée par Christophe Prudhomme, était empêché.

Pour l'IRCANTEC, le président Montignac, et de nombreux administrateurs représentant les salariés et deux représentants du ministère des affaires sociales dont Mr Buisson.

Après avoir rappelé notre place de cotisant dans le régime et l'importance de nos cotisations, nous nous sommes exprimés essentiellement et solidairement sur deux points :

1) nous avons souhaité d'abord demander des comptes à l'IRCANTEC et aux pouvoirs publics. Si notre régime de retraite complémentaire est si malade, pourquoi cela nous a t'il été caché jusqu'à présent ? Nous voulons une lecture argumentée et contradictoire des éléments financiers et démographiques qui péjoreraient à ce point l'avenir du régime et justifieraient dès maintenant d'aussi importantes mesures correctrices.

2) nous avons affirmé que les 35000 PH et leurs organisations ne pourront que s'opposer à une telle détérioration de leur retraite complémentaire, détérioration particulièrement sensible pour les débuts de carrière, et qu'ils sauront se mobiliser très rapidement.

Rossinelli a précisé ensuite nos critiques sur les insuffisances actuelles du régime IRCANTEC et quantifié les différents points de la détérioration induite par le projet et particulièrement l'altération insupportable du taux de remplacement.

Réponse de Buisson : on vous a écouté, on comprend, on transmet et il y aura du temps pour discuter.

Tollé chez les administrateurs syndicaux qui nous confirment la surdité des responsables ministériels du projet de réforme aux différentes critiques et leur volonté d'aboutir très rapidement à la promulgation des textes règlementaires avant janvier 2006.

Argumentation a contrario du projet par les administrateurs CGT axée sur une analyse démographique beaucoup moins défavorable et qui dénonce les charges indues. Avec des nuances l'argumentation de FO est voisine qualifiant le projet ministériel d'idéologique.

Nous avons appris que la négociation était effectivement pilotée par le cabinet du ministre de la fonction publique(Mr Verdier), que la prochaine réunion de négociation était fixée à mardi prochain. Nous avons noté que les grandes centrales syndicales ne soutiendraient pas notre demande d'être présent à la table des négociations.